



Avis xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Par **Lucie350**, le **16/05/2018 à 16:07**

BonjourrrrrJ'ai été contacter par xxxxxx pour une formation à distance, tout ce qu'ils me disent m'intéresse beaucoup mais en faisant des recherche j'ai pu voir des avis très négatifs datant de quelque années, est ce que par hasard quelqu'un connaît ce centre et sait si leur diplôme est reconnu ou si c'est vraiment de l'arnaque. rrrrrJe vous remercie d'avance pour vos réponses rrrrrLucie

Par **morobar**, le **16/05/2018 à 16:13**

Bonjour,rnAucune question juridique===> aucune réponse.rnAucune de ces écoles ne délivre un diplôme reconnu par la commission des titres.rnUniquement une attestation de suivi scolaire plus ou moins facilement octroyée et dont la réputation est à explorer dans la branche professionnelle visée.rnL'efficacité de ce genre d'enseignement est subordonné à la motivation de l'élève, ses disponibilités et bien sur son niveau de départ.rnMais en aucun cas cela ne tombe tout rôti.

Par **Lucie350**, le **16/05/2018 à 16:17**

Je vous remercie de votre réponse.rnOui je me doute que le diplôme ne tombe pas du ciel.rnJe demande juste si c'est une école sérieuse et si leurs diplôme et leur certification sont reconnu ou si c'est des escrocs comme je vois écrit partout.rnEt effectivement je ne pose pas de question juridique mais je me permets de poser une question sur ce forum car j'ai vu des discussion sur ce centre.

Par **morobar**, le **16/05/2018 à 16:30**

Vous y avez lu des gros mots d'anciens élèves peu ou pas motivés, mais en rupture de moyens financiers, et qui s'élèvent car les écoles en question ont le toupet de réclamer l'argent qui est dû.rnOn lit d'abord, et on signe après les contrats lesquels font la loi entre les parties.rnOn ne gobe pas les propos du représentant (payé à la commission) qui se fiche pas mal des vos espoirs et vous fait miroiter l'acquisition sans effort d'un diplôme genre ingénieur..

Par **Lucie350**, le **16/05/2018 à 16:33**

Je ne parle pas de ces commentaires là, je ne tiens pas compte des commentaires des anciens élèves qui se plaignent pour sans raison.rnJe parle des avis des personnes ayant fait leurs formations correctement et à la fin au moment de trouver du boulot on leurs annonce que leurs Titre (certificat diplôme ect) ne sont pas reconnu et qu'en gros ils ont perdu leurs temps et leur argent

Par **Lucie350**, le **16/05/2018 à 16:35**

La formation et le prix me semblent réglo pour la formation que je veux faire (Auxiliaire de vie)rnLa motivation et le financement ne sont pas des problèmes. rnJ'ai surtout peur de m'engager dans quelque chose de pas sérieux du tout

Par **Visiteur**, le **16/05/2018 à 16:46**

Bonjour,rnIl est important de différencier deux types de formations à distance : celles qui donnent droit à un diplôme reconnu par l'État, et les autres. Dans la mesure du possible, choisissez toujours une formation validée par un diplôme.

Par **Lucie350**, le **16/05/2018 à 16:54**

BonjourrnJe vous remercie de votre réponse

Par **morobar**, le **17/05/2018 à 07:26**

Je ne connais pas un seul diplôme reconnu par l'Etat et délivré par un établissement d'enseignement à distance.rnSoit c'est la préparation à un diplôme d'état auquel il faut donc concourir, soit c'est la délivrance d'une attestation de suivi, diversement appréciée dans le milieu professionnel visé.